

Zeitschrift: Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]

Herausgeber: Schweizerische Verkehrszentrale

Band: - (1937)

Heft: 9

Artikel: Comment voyager avantageusement en Suisse? : connaissez-vous toutes les facilités accordées par nos entreprises de transport?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-778096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

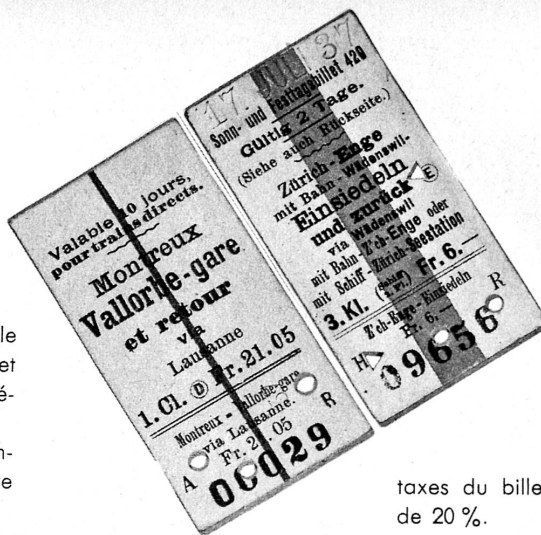
Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le **billet ordinaire de simple course**, valable un jour pour les distances jusqu'à 200 km et deux jours pour les distances supérieures. A partir de 300 km, réduction de 20 %.

Un billet ordinaire, mais qui offre de nouveau des possibilités considérables: Depuis le 21 août, pour le week-end, le billet ordinaire de simple course est valable pour le retour.



Le **billet ordinaire d'aller et retour** est valable 10 jours. La réduction qu'il comporte vis-à-vis des taxes du billet de simple course est de 20 %.

Comment voyager avantageusement en Suisse?

Connaissez-vous toutes les facilités accordées par nos entreprises de transport?

Serie 813 (A. V. 2)
Rundreisebillet
Billet circulaire
No. 6507

Bern-Hbf.
Thun
Spiez
Interlaken
Brienz
Meiringen
Brünig
Alpnachstad
Luzern
Langnau
Bern-Hbf.

Gültig 10 Tage
den Ausgabetag voll gerechnet

Valable 10 jours
le jour de l'émission compté comme entier

3. Cl.
2. Schiffspl. / place de bat.

Fr. 17.—

Schnellzugzuschlag **nicht** inbegriffen
Surtaxe pour trains directs **non** comprise

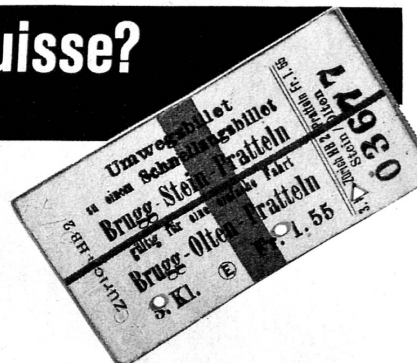
Siehe Rückseite Voir au verso

Wenn die rechte Hälfte dieses Teiles fehlt, so gilt das Billet nur als Kinderbillet.
Lorsque la moitié de droite de cette partie manque, le billet n'est valable que comme billet d'enfant.

813
Kontrollcoupon für ein Kinderbillet
Coupon de contrôle pour un billet d'enfant

Fr. 17.—
A. V. 2
Bern-Hbf. No. 6507

Savez-vous qu'il existe des **billets pour changement de parcours**? Il arrive si souvent que l'on doive, en cours de route, modifier son itinéraire. S'il ne s'agit que de parcours CFF, le changement ne présente généralement pas de difficultés. Dans certains cas il est également possible pour des entreprises de transport privées.



Pour les voyages circulaires par chemin de fer, bateau et automobiles postales, il existe le **billet circulaire à itinéraire fixe**, valable 10 jours pour les petits parcours (jusqu'à 299 km) et 45 jours pour les longs parcours (300 km et plus). Ce genre de billet n'existe que pour certaines excursions que le public effectue très souvent et ne peut pas être obtenu pour tous les parcours. Il n'en est pas de même des **billets à coupons combinés suisses**, valables 45 jours, pour voyages (circulaires et d'aller et retour) de 300 km au moins. Ces billets doivent être commandés à l'avance.

L'**abonnement général suisse** est valable pour un nombre illimité de courses sur un réseau de chemins de fer et de bateaux à vapeur de plus de 5000 km. Il procure en outre à son titulaire des réductions de taxe de 10 à 50 % sur les lignes

d'automobiles postales et sur de nombreux chemins de fer de montagne. Cet abonnement peut même être obtenu pour une durée de validité de 8 et de 15 jours. Voyager par monts et par vaux dans notre pays aux beautés naturelles si variées présente un charme tout particulier. Si vous voulez entreprendre de ces excursions de manière ininterrompues ou avoir en peu de temps une impression aussi complète que possible de la Suisse, prenez un abonnement général qui vous permet de vous déplacer à volonté. L'homme d'affaires qui voyage beaucoup utilise cet abonnement.

Schweiz. Transportunternehmen.
Entreprises de transport suisses.
Imprese svizzere di trasporto.

Generalabonnement
ABONNEMENT GÉNÉRAL
ABONNAMENTO GENERALE

Offen vorzuweisen.
A présenter ouvert.
Da esibirsi aperto.

15 Tage — 15 jours — 15 giorni.

LE LAKE-VILLE

Gültig - Valable - Valevole 15 Tage - jours - giorni
vom 22 Juni 1936
bis 06 Juli 1936

Nr. 175

Mr. Jean Simon
Le Locle

II. Classe. (1. Klasse - 1re place de bateau) (posto di battello) **130.—**

Taxe (incl. Dépot) fr. 130.—

Schnellzugzuschlag inbegriffen - Surtaxe pour trains directs comprise - Surtaxa per treni diretti compresa.

Unterschrift des Abonnement - Signature de l'abonné
Firma dell'abbonato

Nr. 175

H. S. 1000. - X. 30.

